

HABITAT & IDENTITE



Maisons de Pays
en Aquitaine

Illustration de couverture : « Anthropomorphie de la Terre » © Jean-Charles de Munain. Image satellite de la France du 29 septembre 2002 à partir des données du satellite Terra du projet Modis de la Nasa (CarteFrance.fr). Dessin de Thelma 3 ans.

Illustrations de dernière de couverture : Photos des communes d'Ustaritz, Orio, Saint-Emilion et Gradignan Texte de dernière de couverture : Jean-Charles de Munain

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la maison d'édition ni de l'association.

Tous droits réservés. Toutes formes de reproduction sont interdites sans l'accord écrit de la maison d'édition.

© Maisons de Pays en Aquitaine

Editeur de document sur la découverte du patrimoine rural et de ses enjeux

www.maisonsdepays-aquitaine.fr contact@maisonsdepays-aquitaine.fr

Comité de rédaction et de lecture :

Pascal Bourgois, Michel Cognie, Maryse Ferveur, Françoise Jacquin, Angelina Martini, Gilles Robert, Jacquotte Sendin Jean-Charles de Munain : rédacteur

Autres titres édités :

Maisons de Pays en Aquitaine spécial Gironde

Maisons de Pays en Aquitaine spécial Landes

N° ISBN : 978-2-9548434-1-7

Achévé d'imprimer sur les presses de l'« Imprimerie Savignac » à Bègles en juin 2016.

HABITAT & IDENTITE

*Maisons de Pays
en Aquitaine*

SOMMAIRE

Préface	Bernard DUHEM	p	7
Avant-Propos	Jean-Charles DE MUNAIN	p	8
<hr/>			
Le nouveau projet moderne	Jean-Charles DE MUNAIN	p	13
<hr/>			
Chapitre 1: L'impasse créative			
La maison basque par <i>Vie à la campagne</i> 1906-1966	Christian BOUCHE	p	35
Habitat, habitants et habités : quelques modèles de catalogues	Anna MADOEUF	p	43
Pour une architecture vernaculaire contemporaine, inspirée des caractères locaux régionaux	Xavier BOHL	p	49
Le paysage rural du Chianti (Toscane) : de l'analyse architecturale à l'aménagement du territoire	Ilaria AGOSTINI	p	51
L'identité, une illusion architecturale	Jean-Claude VIGATO	p	63
<hr/>			
Chapitre 2: L'habiter à l'échelle de l'habitant			
La maison secondaire, des formes d'habiter multiples	Frédérique CHLOUS	p	73
La construction de l'habiter à l'échelle de la vie : diversité des figures identitaires de l'habitat et culture de l'habiter	Denis MARTOUZET, Serge THIBAUT, Benoît FEILDEL et Hélène BAILLEUL	p	81
La ville invisible des habitants. L'habiter dans la recherche urbaine française des années 1960-70	Eric LE BRETON	p	89
L'habiter à l'épreuve de la culture mondialisée	Nassima DRIS	p	97
Les mutations de la perception de l'habitat montréalais 1960-1970	Martin DROUIN	p	103
<hr/>			
Chapitre 3: Les bases théoriques d'une nouvelle création			
Réglementation et politiques publiques : de la construction de la règle à sa mise en œuvre	Joël LA PORTE	p	117
Labastide - Clairence dans le Sud-Ouest de la France. Comment l'imaginaire peut-il contribuer à construire la règle dans les politiques patrimoniales ?	Méline Bertrand PODA et Dominique BADARIOTTI	p	123
De l'informel au légal, l'action des autoconstructeurs Castors lors de la reconstruction	Julie BOUSTINGORRY	p	133
Muses et gorgones de l'architecture identitaire	Daniel LE COUEDIC	p	143
Le nouveau projet local. Cultures et proximités	Philippe MADEC	p	155
La Belgique face à ses identités	Maurizio COHEN	p	161
<hr/>			
Les auteurs			
<hr/>			
Paroles d'élus			
Commune d'Ustaritz	Bruno CARRERE	p	179
Commune de Saint-Emilion	Bernard LAURET	p	183

Commune d'Orio

Jose Angel ZALDUA

p 187

IPARAGUIRRE

Michel LABARDIN

p 191

Commune de Gradignan

Le nouveau projet moderne

Promenade digressive intertextuelle

Jean-Charles de MUNAIN © photos

Introduction

Le néo-régionalisme apparaît aujourd'hui comme une impasse architecturale. Sa dimension purement décorative, galvaudée par une utilisation massive dans l'architecture de l'habitat en particulier dans les territoires à fortes identités comme le Pays Basque, ressemble pour certains à l'expression à bas coût d'une singularité identitaire que d'aucuns revendiquent et que d'autres viennent consommer.

Entre la quête de formes nouvelles et créatives des professionnels et la popularité du style néo-régional, se pose la question de son évolution. Ces attachements fragiles du point de vue de la qualité architecturale et de l'histoire de l'art méritent-ils de disparaître ?

Au profit de quelle architecture ?

Le risque de voir se développer une architecture domestique néomoderne internationale qui émerge de toute part, labélisée du sceau du renouvellement créatif acceptable par la puissance publique et tamponnée par les élus, n'est pas à exclure.



Architecture néo-régionale ou néo-moderne ? (Pyla sur mer)

Est-ce la seule voie que le Pays Basque, qui se pose la question, peut emprunter ? Cette population qui malgré les aléas de l'histoire nous transmet aujourd'hui une civilisation qui a traversé plusieurs millénaires mérite-t-elle de mourir avec les honneurs et d'entrer dans le rang d'une unification culturelle nationale ?

Répondre à ces questions simples remet en cause tous les fondements des hommes modernes que nous sommes. Nous sommes encore porteurs de plus ou moins de connaissances et pratiques locales de nos aînés, mais les outils d'analyse de nos anciens ne sont pas aptes à les défendre aujourd'hui.

Il nous faut prendre un recul multidisciplinaire, historique, architectural, sociologique, politique..., nous interroger sur l'origine de cette impasse culturelle dans l'espoir qu'il en sorte des ingrédients susceptibles de pouvoir ouvrir un véritable avenir. C'est ce qu'ont essayé de faire les auteurs de ce livre.

C'est aussi l'objet de cette promenade digressive intertextuelle proposée sous forme d'essai préalable aux textes.

Des bibliothèques entières sont consacrées à ces sujets aussi cet essai est-il une esquisse qui s'appuie sur l'évocation que m'inspirent les écrits des intervenants du colloque sur les problématiques actuelles et dont je suis un acteur. J'ai cherché à poser, selon mon point de vue, quelques ensembles, à les mettre en place et à les interconnecter.

A- La problématique.

La question fondamentale, qui a motivé l'organisation de ce colloque, est une question générique qui intéresse de nombreuses régions culturelles.

Peut-on sortir d'une architecture régionaliste ou néo-régionaliste (une architecture qui ressemble à une architecture historique mais qui n'en est pas) pour une nouvelle architecture qui serait et actuelle et porteuse de sa civilisation ? Par exemple, peut-on créer aujourd'hui en France une architecture héritière de la culture basque et ouverte vers l'avenir ?

l'engouement populaire¹ pour ses signes supposés identitaires donne aussi à réfléchir sur le besoin social qu'elle exprime.

L'actualité du mouvement néo-régional

Pour l'ethnologue Terexa Lekumberri, l'architecture néo-basque exprime une revendication identitaire sans plus représenter la culture des Basques².

« Pourquoi alors garde-t-on le modèle basque à l'extérieur de la maison et conçoit-on un intérieur résolument moderne ? La culture basque ne serait-elle qu'une culture de façade, belle esthétiquement pour l'extérieur, mais inopérante pour penser une maison de l'intérieur ? »

Qu'est-ce qu'une architecture moderne ou de son temps ? Qu'est-ce qui identifie une architecture porteuse d'une culture ? *« Elle doit se nourrir des questionnements actuels... »* dit-elle.

Il y a quelques années, j'avais étudié³ de quelle manière les mutations⁴ s'exprimaient dans l'évolution de la maison. J'avais relevé deux types d'évolution historique, celle que constate T. Lekumberri et son contraire, à savoir changement de forme extérieure et conservation du plan intérieur. Cette architecture néo-régionaliste, redondante, envahissant son paysage de référence, a toutes les caractéristiques d'une architecture culturelle actuelle. L'habitant, qui veut construire, a le désir d'être moderne, il choisit donc un plan en vogue avec « toutes les commodités » que l'eau courante et l'électricité peuvent offrir. Exit le WC dans le jardin ou la latrine sur la muraille, l'évier en pierre avec ses étagères et ses

¹ Par exemple : *Comment l'imaginaire peut-il contribuer à construire la règle dans les politiques patrimoniales* Melaine Bertrand Poda et Dominique Badariotti

² Lekumberri Terexa. *Quel avenir pour la maison basque ?* conférence publiée par L'Institut Culturel Basque, 2008.

- La réponse est sans appel : Non !

Peut-on créer les conditions de son émergence ?

- Oui ! Et les auteurs de cet ouvrage, le pensent.

Mais il faut tout d'abord poser les fondements théoriques du problème.

En quoi cette architecture « Canada dry » voire de « Parc Walt Disney » est-elle un problème et pour qui ? Certes c'est une architecture pour touristes, pour résidents secondaires, mais

accessoires pour la toilette du corps et des objets nécessaires à la vie, exit encore la cheminée pour le chauffage et la cuisine, les fenêtres en bois plein ... le lavoir... l'écurie... Bonjour, les toilettes en céramique, les salles de bain, les machines à laver, le chauffage central... le garage... L'organisation de la maison exprime ce nouveau mode de vie devenu la norme aujourd'hui et partagé par bon nombre d'habitants des pays occidentaux. Mais afin que cette acculturation choisie n'entraîne pas un sentiment de perte d'identité, elle adopte un visage extérieur (partagé par la communauté) exprimant son désir d'appartenance. L'intérieur est aussi souvent agrémenté d'une cheminée et autres objets devenus décoratifs, mais ayant la même fonction d'expression d'un enracinement.

Les adaptations des maisons anciennes procèdent du même principe de modernisation.

La mutation s'opère inexorablement, les paysans d'autrefois disparaissent, ils sont remplacés par des exploitants agricoles beaucoup moins nombreux. L'homme d'aujourd'hui n'a plus besoin d'une propriété importante, d'animaux, etc. pour assurer sa subsistance. Il va travailler pour gagner de l'argent afin d'acheter ce qui lui est nécessaire pour vivre ; un jardin lui suffit. Avec ses gains il peut faire construire sa maison... en matériaux industriels, bien sûr.

« La disparition du chaume sur le toit de la grange, que vous voyez là, a eu lieu le jour où nous sommes allés acheter le pain ». Un vieux paysan des Landes m'a expliqué pourquoi sa grange est, aujourd'hui, couverte par des tôles ondulées. Jusque-là, il faisait

³ Munain (de) Jean Charles. *L'architecture et l'aménagement de l'espace : vaisseau de conquête*, Bordeaux, PUB, les cahiers ethnologiques N°16

⁴ *Muses et gorgones de l'architecture identitaire* : Daniel Le Couedic

pousser les céréales nécessaires, les coupait, ramassait les graines, les entreposait dans le grenier de la maison ; il faisait sa farine, sa pâte, la cuisait dans le four bâti à cet effet sur l'aerial. Les tiges étaient stockées dans les combles de cette ancienne bergerie (qui a servi d'étable aussi). Elles servaient de fourrage et de litières aux animaux et aussi à réparer ou refaire la couverture. L'arrivée quasi simultanée du tracteur a sans doute participé à cet abandon. La maison rurale est le fruit de chaînes de transformations au cœur des pratiques rurales⁴.

L'habitation moderne, industrielle est en lien avec les modes de vie actuels. Elle s'achète. Nombre de maisons au cœur des villages sont abandonnées pour une autre neuve dans un lotissement à la lisière de ces mêmes villages. Les personnes justifient leur choix en déclarant que leur nouvel habitat est « fonctionnel »⁵.

Ces réflexions nourrissent toute l'ambiguïté de la question. La modernité est un projet social qui s'est imposé, qui a été adopté et adapté.

Comme les accents régionaux, le néo-basque est un vestige d'une pratique disparue mais témoigne d'une différence culturelle géolocalisable encore assumée.

Sa forme trouve son inspiration dans le régionalisme⁶. Elle ressemble à la popularisation d'un modèle bourgeois exogène. Entre 1870-1930, ce mouvement national est né de l'éclectisme qui déclinait les copies fantaisistes de traits d'architecture gothique, romane, classique, coloniale et d'architecture rurale de toutes les provinces de France. Le courant régionaliste a inventé une sorte d'architecture néo-rurale qui connut un grand succès avec le développement du train et des villes balnéaires – à Arcachon, nous trouvons des villas néo-normandes, néocoloniales, néo-basques... – . Il s'adressait notamment, à des personnes ayant réussi dans les grandes villes en plein essor et qui voulaient s'offrir une résidence secondaire pour profiter d'une nature saine loin de la pollution urbaine. Avec leur jardin, ces maisons incarnaient un mode de vie alternatif, en harmonie avec la nature, avec du temps pour accueillir ses amis... ; et l'image pittoresque (de « peindre » en italien) des fermes locales dites « intemporelles » présentes sur le sol du Pays Basque a beaucoup plu aux architectes, géographes, artistes... Pour

⁴ *Le paysage rural du Chianti (Toscane) : de l'analyse architecturale à l'aménagement du territoire.* Ilaria Agostini raconte des évolutions comparables sur le paysage Toscan, *La maison secondaire, des formes d'habiter multiples à Ouessant.* Frédérique Chlous

⁵ Expérience personnelle de terrain

⁶ *La maison basque par la vie à la campagne 1906-1966.* Christian Bouché

autant, ces maisons d'agrément, même si elles sont savantes, non rien d'endogènes. Mais elles ont incarné une certaine renaissance de la culture basque.

L'arrivée de ces gens de la ville, s'intéressant aux spécificités territoriales et adoptant en la magnifiant l'architecture locale, a eu le mérite de mettre à l'honneur une population dévalorisée pour sa culture et a réveillé un sentiment de fierté de sa singularité. Les personnes qui voulaient revendiquer leur appartenance à la communauté des Basques ont trouvé dans ce style l'opportunité d'exprimer cette revendication.

La légitimité culturelle ou scientifique du néo-régional est fragile mais avant d'intervenir dans ce contexte social, il faut s'assurer que le remède n'est pas pire que le mal.

Approche historique et théorique du problème.

Cette dissociation du plan de la façade n'a aujourd'hui pas de sens, pas de cohérence ; les architectes contemporains tous héritiers du CIAM (Congrès International d'Architecture Moderne qui a eu lieu en 1928) nous apprennent que l'architecture est un art global mettant en jeu l'ensemble des connaissances et des pratiques disponibles au service du projet (et de son programme). Il doit s'exprimer dans l'intégralité de l'aménagement et l'idée des relookages à la mode Art-Décoratif nous paraît saugrenue. On oublie que cette dissociation est une pratique très ancienne qui s'est prolongée jusqu'au début du XX^{ème} siècle, nous le reverrons plus loin.

Les anthropologues valident cette approche : l'architecture vernaculaire ou des sociétés dites « primitives » entre dans un ensemble de dispositifs symboliques, de savoir-faire, d'aménagements de l'espace qui structurent le mode d'établissement d'une famille ou d'un groupe humain⁷. Elle est le reflet d'une vie fondamentalement autarcique et a conservé ses caractéristiques jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Elle incarne le lien entre vision du monde et connaissances de sociétés vivant en harmonie avec leur milieu. La redondance de ses formes et aménagements qui paraissent immémoriaux, est ressentie comme

⁷ Voir les travaux de Marcel Griaule. *Dieu d'eau : entretiens avec Ogotemeli*, Paris, Éditions du Chêne, 1948 ; Claude Lévi-Strauss. *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955, coll. « Terre Humaine » ; Pierre Bourdieu. *Esquisse d'une théorie de la pratique précédée de Trois études d'ethnologie kabyle*, Genève, Droz, 1972.

⁹ *L'identité, une illusion architecturale.* Jean-Claude Vigato

¹⁰ Pérouse de Montclos Jean-Marie. *Histoire de l'architecture française, tome II. De la Renaissance à la Révolution*, Mengès, Paris, 1989, p 265.

un partage de valeurs d'une communauté en paix et elle en fait le charme.

A vouloir remettre l'architecture identitaire en interdépendance avec la production culturelle (symbolique, économique, ...) « *ne nie-t-on pas alors cette liberté acquise à la Renaissance ?* » se demande J.C. Vigato⁹.

Cette question peut paraître étonnante pourtant elle est capitale. En cherchant à isoler la science de la religion, la Renaissance a créé une indépendance des disciplines, chacune d'elles n'avait plus besoin de se positionner par rapport aux autres. Cette liberté a permis une évolution très rapide. L'architecture de la Renaissance a cherché une référence à cette nouvelle vision, la découverte de l'imprimerie a permis de sortir des monastères les écrits romains, de les redécouvrir et de les associer aux splendeurs de l'empire romain encore extrêmement présentes dans l'Italie du

XV^{ème} siècle et le monde occidental romain. Très schématiquement, cette période artistique est fondamentalement une période néo, néo-romaine qui s'est achevée au début du XX^{ème} siècle. Pour mémoire, ce propos de l'historien de l'architecture J.M. Perouse de Montclos : « *Des dehors à l'Italienne et des dedans à la françaises sera pour toute l'Europe du XVIII^{ème} s., jusque vers les années 1770, un idéal*¹⁰ ». Sur le plan de l'esthétique l'offrande du meilleur de la communauté (l'offrande à Dieu) s'est transformée en un goût pour la beauté – une beauté canonisée rassurante, assez stable dans le temps alors qu'au même moment les sciences sont en ébullition – même si comme l'exprime J.C. Vigato en elle-même « *la beauté est une offrande* ».

La mise en cohérence des disciplines entre elles s'est faite avec la maturité d'un des enfants de la Renaissance : l'ère industrielle et son approche fonctionnaliste des problèmes sociaux. La société change, la démographie augmente, les territoires se restructurent avec de nouveaux besoins ; les gares plutôt néoclassiques dans les grandes villes sont habillées à la mode régionale dans les villes de plus petites dimensions.

Après plusieurs dizaines d'années de régionalisation des équipements, des voix s'élèvent dénonçant cette pratique comme un art de dissimulation ou du pastiche⁸. La réponse au programme devient le cœur de cible de la création. L'architecture moderne est née au début du XX^{ème} siècle avec l'industrie, la mécanisation, les

grands enjeux urbains et pour les résoudre. Elle porte de nouvelles valeurs de salubrité et d'art de vivre libérées du lourd fardeau du contexte. Elle l'a parfois exprimé comme un rejet du « *passé, symbole d'asservissement et de misère* »⁹. Son étendard est le « progrès ».

Ce modèle se répand sur toute la planète, prend appui sur les villes et les états. Isolées dans des territoires découpés par l'histoire des pouvoirs ou coloniale ou constitués en état sans lien avec les organisations sociales et culturelles préexistantes, les communautés locales perdent leur capacité à porter des projets et cèdent inexorablement au nouveau modèle culturel qui s'impose. Dans ce contexte, les efforts de conservation d'un lien avec des référents culturels territoriaux (de plus en plus décriés pour leurs fondements documentaires fragiles) paraissent dérisoires par rapport aux enjeux planétaires : la faim dans le monde, l'hygiène et la mortalité, aujourd'hui le réchauffement climatique de la planète. Cette culture moderne s'impose, est incontournable et repose sur un outil majeur : le pouvoir d'achat. « *Une maison [doit être] comme une auto, conçue et agencée comme un omnibus ou une cabine de navire. Il ne faut pas avoir honte d'habiter une maison sans comble pointu, de posséder des murs lisses comme des feuilles de tôle, des fenêtres semblables aux châssis des usines. Mais ce dont on peut être fier, c'est d'avoir une maison pratique comme sa machine à écrire.*¹⁰ » Cette vision est au cœur de la production de maisons individuelles. Elle est favorable à l'industrialisation et la commercialisation¹¹.

Mais elle agit comme un rouleau compresseur sur les différences culturelles, elle se pense par elle-même et pour elle-même¹².

La population n'est pas mûre pour un changement aussi radical et adopte à moindre coût les modèles bourgeois d'une période d'expansion des campagnes.

Les règlements urbains de la deuxième moitié du XX^{ème} s. vont chercher à canaliser les envies populaires d'éclectisme vers un néo-régionalisme¹³.

⁸ Vigato Jean-Claude (op.cit.)

⁹ Pour une architecture vernaculaire contemporaine. Xavier Bohl rapporte ici une parole de terrain que j'ai moi-même entendue de personnes parlant de leurs parents agriculteurs.

¹⁰ Le Corbusier, *Vers une architecture*, 1923.

¹¹ *Habitats, habitants et habités : quelques modèles de catalogues*. Anna Madoeuf

¹² *L'habiter à l'épreuve de la culture mondialisée*. Nassima Driss

¹³ *Réglementation et politiques publiques : de la construction de la règle à sa mise en œuvre*. Joël Laporte

B- Une culture mondialiste autocentrée et volontairement ignorante.

La mondialisation a sa propre culture, sa propre esthétique, sa propre cohérence, son échelle de référence : la planète. Ainsi ses préoccupations doivent « objectivement » s'imposer à tous. La puissance des pays dits « industrialisés » s'impose (militairement notamment) aux pays « sous-développés » que l'on nommera par la suite « en voie de développement ».

Cependant, ce mode de pensée ne croit qu'en lui-même. Le fait de ne pas intégrer la réalité sociale et culturelle du terrain est symptomatique, à l'exemple de « *Rem Koolhaas, adepte provocateur du « junkspace » et amateur de slogans à l'emportepièce : « fuck the context »¹⁴ !* »

Ce refus du contexte ressemble à d'une volonté d'ignorance favorable à la pensée unique :

- 1- Elle a construit sa dialectique.
- 2- Elle ne tient pas compte des réalités sociales.
- 3- Elle fait abstraction de l'immensité des savoirs accumulés par les sociétés préindustrielles, les nie ou les décrédibilise.
- 4- Elle s'exonère ainsi de citer ses propres sources.

1 Dialectique de la culture contemporaine

Dans les années 50, pour lutter contre les bidonvilles et les centres anciens dégradés, une politique de rénovations urbaines extrêmement dure à la gloire de la modernité est portée par les élus et l'administration. L'idée était dans l'air depuis 25 ans. Le plan Voisin a été proposé en 1925 par le Corbusier : il projetait de raser la rive gauche de Paris et de reloger sa population dans une trentaine de tours, exemple du nouvel urbanisme : l'« urbanisme fonctionnel ».

Ces opérations bouleversent les villes, à l'instar de celles décrites par M. Drouin¹⁵, « lancées dans les années 1950 et 1960 à Montréal, qui justifèrent la démolition d'un nombre important d'édifices parce qu'ils étaient dans des états « misérables ». Une véritable guerre aux taudis s'organisa pour permettre à la ville de se renouveler. »

La dialectique qui les accompagne est révélatrice. Il cite l'exemple des maisons de type Plex (avec un escalier extérieur) construites en grand nombre entre 1870 et 1930. « *L'œuvre d'assainissement doit se poursuivre graduellement partout où il existe des conditions d'habitation reconnues intolérables* », exhortait *La Presse*... Nous

nous arrêterons, à titre d'exemple sur celles [les représentations] véhiculées dans les médias et dans les documents officiels. Les prises de vue se faisaient généralement dans l'arrière-cour. On y voyait principalement des structures en bois : hangars, balcons et clôtures sur lesquels pesait visiblement le poids des âges. Les cours en terre battue ajoutaient à l'allure insalubre des bâtiments. Comme le dit le proverbe : « Quand on veut tuer un chien, on dit qu'il a la rage »...

« Les experts soulignaient la pauvreté des matériaux, la déficience de l'isolation, les problèmes de fondations, l'étroitesse des pièces, le manque de ventilation et d'ensoleillement. À ce constat sévère, les mêmes commentateurs ajoutaient les difficultés liées à l'inadaptation des édifices aux innovations technologiques, que ce soit pour l'électricité, l'eau chaude ou les sanitaires. Le jugement négatif n'était pas seulement porté sur les bâtiments, mais aussi sur les quartiers. On leur reprochait de s'être développés sans véritable plan. Il en résultait des rues étroites, une très grande densité d'occupation du sol, un manque d'espaces verts, une mixité des fonctions qui ne correspondait plus aux normes modernes d'habitation. Enfin, ces zones étaient des viviers de problèmes sociaux tant en ce qui concerne la pauvreté, la santé que l'éducation. Dans ce contexte, la solution envisagée était la démolition des bâtiments anciens pour la reconstruction de structures neuves selon un nouveau plan d'implantation. » Le pouvoir, la presse et les expertises s'unissent au nom de la salubrité et de la non-conformité pour justifier la démolition.

Nous entendons encore ces arguments régulièrement. Il s'agit bien d'une nouvelle vision du monde qui s'impose aux précédentes et qui bouleverse la planète. Elle légitime ses croisades par des bannières scientifiques (dites « objectives »), auparavant le progrès, aujourd'hui l'impact de l'homme sur la planète. Ces nouveaux étendards ont une valeur universelle et c'est leur force. Ils se diffusent librement sans remettre en cause (au moins en apparence) les pouvoirs territoriaux.

2 Le coût social de la mutation

La rapidité de la mutation et l'autoritarisme des opérations génèrent un coût social important. La réforme imposée des habitations ou les rénovations urbaines avec leurs relogements ne se sont pas faites sans traumatisme.

Cette révolution culturelle a aujourd'hui plus de cinquante ans et nous en avons le retour d'expérience. Ces bâtiments modernes à

¹⁴ Le Couedic D. (op. cit.)

¹⁵ *Les mutations de la perception de l'habitat montréalais, 1960-1970.* Martin Drouin

l'époque qui remplaçaient des quartiers historiques insalubres, le sont devenus à leur tour. Ils ont été rénovés plusieurs fois depuis leur construction et doivent être remis aux normes qui ne cessent de changer. Ces ensembles urbains étaient censés pouvoir lutter contre les problèmes sociaux des bidonvilles, l'histoire nous a montré que cette espérance n'a pas été vraiment suivie des faits. Pour Nassima Dris « *l'habiter est mis à mal par la domination de la technique, du pouvoir politique et de l'économie capitaliste. On sait combien cette domination a été néfaste pour l'urbanisme moderne qui a produit l'“anti-ville” ou la “non-ville”.* »

Le concept machiste de l'habitat cher à Le Corbusier suppose une relation utilitaire et marchande avec son logement. Mais le logement se trouve en un lieu, les habitants créent des liens, s'approprient l'espace ...

Chombart, cité par E. Le Breton, « *explore les rapports entre l'habiter ouvrier et les nouveaux espaces urbains dans la perspective de l'acculturation. Cette acculturation intervient à toutes les échelles [...] Les ouvriers sont contraints de pratiquer des espaces lointains qu'ils fréquentaient peu jusqu'alors [...] L'espace ouvrier est reconfiguré. La vie quotidienne doit s'organiser à l'échelle de l'agglomération tout entière [...] Les derniers quartiers ouvriers, où coexistaient travail et habitation, sont défaits. Les ouvriers logés dans les grands ensembles de périphérie doivent consacrer, pour la première fois de leur histoire, un temps important aux allers-retours domicile-travail [...] L'espace privé se présente comme un « moule » forçant les habitants à adopter de nouvelles pratiques [...] Il examine l'impact sur les modes de vie des appartements aux agencements « modernes ». Les ouvriers découvrent la dissociation de la cuisine et de la salle à manger, les chambres séparées, la lumière et l'eau courante, le vide-ordures et la buanderie, les problèmes d'insonorisation, les surfaces insuffisantes... D'importantes transformations de l'habiter ouvrier interviennent aussi dans les espaces du voisinage de la cage d'escalier, de l'immeuble ou de la cité. Chombart note que l'espace public de proximité, au lieu de réunir les habitants d'une même cité, repousse chacun chez soi.* »

Cela me fait penser au souvenir très vif d'une amie, souvenir qui ne s'effacera jamais de sa mémoire : elle a assisté à la destruction de sa maison lors de la création du quartier moderne de Mériadeck à Bordeaux. La boule d'acier se balançant en percutant les murs de pierre de sa maison, la déformant sous les chocs, jusqu'à ce qu'elle finisse par s'écrouler puis le terrain aplani, vide de toute trace d'existence passée. Ces images la hantent encore, elle avait douze ans. Elle habite, aujourd'hui, dans un quartier voisin, une maison en pierres.

Pour l'architecte moderniste anversois Renaat Braem cité par Maurizio Cohen¹⁶, dans les années 70 « *La destruction massive des anciens quartiers et l'urbanisation incontrôlée se sont avérées des opérations très lucratives en villes et en dehors d'elles.* » Il donne pour exemple : « *le “ Quartier européen de Bruxelles”, probablement un des pires musées des outrages architecturaux bâtis sans aucun projet de ville, sans aucune intention de représenter les dizaines de millions d'habitants de l'Europe communautaire avec, en plus, l'effroyable mépris envers les habitants des quartiers évacués sans trop de soucis.* »

3 Abstraction des savoirs des sociétés préindustrielles.

La dialectique pour déclasser les ouvrages anciens, les démolir et les reconstruire sans s'intéresser à leur potentiel, s'inverse lorsque devenus patrimoine ils sont valorisés et auréolés de vertu. Le discours, l'argumentation et le cadre théorique est au service du projet que la puissance publique envisage.

Ainsi lorsque la France, suite au Grenelle de l'environnement, veut imposer la loi sur la réglementation thermique des logements, elle fonde son analyse sur les bilans énergétiques des bâtiments produits par l'architecture contemporaine du XX^{ème} siècle (ce qui résonne comme un mea-culpa). Elle fait fi des productions des sociétés traditionnelles présentes sur son sol. Il a fallu les combats d'associations comme *Maisons Paysannes de France* et *Villes d'Art et d'histoire* pour faire reconnaître les qualités thermiques intrinsèques des maisons anciennes. Quelques années plus tard, lorsqu'une loi sur la transition énergétique est envisagée, en première instance une « solution unique » est imposée à tous les logements : l'isolation par l'extérieur (ITE). Malgré les modifications obtenues de haute lutte, si cette dernière loi supportée par des incitations financières est massivement appliquée, alors le visage historique de la France va changer. L'habitat antérieur à 1948 représente 25% des logements. Le pays perdra la majorité de ses façades de pierre, de pans de bois, de briques en zones patrimoniallement non protégées au profit de bardages divers et variés... Cette loi va ruiner cinquante années de politique urbaine des services de l'état et de sensibilité des communes à leur patrimoine tendant à conserver une cohérence visuelle au tissu urbain local... comme le développe le directeur du CAUE du Lot J. Laporte. Cette méconnaissance transversale des problèmes est surprenante.

¹⁶ *La Belgique face à ces identités.* Maurizio Cohen

C'est désolant à dire, mais demain, seule la résistance à l'application de cette loi pourra en contenir les effets dévastateurs sur le petit patrimoine rural encore très présent en dehors des zones protégées.

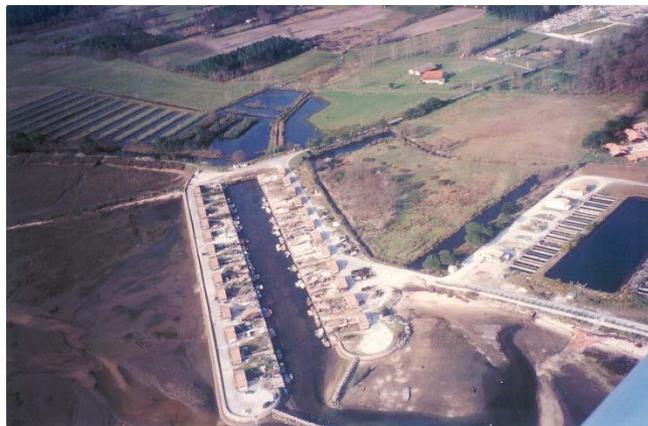
L'idée que l'architecture vernaculaire est une architecture écologique, durable, bioclimatique, etc. par excellence ne parvient pas à être intégrée dans cette culture moderne ; cette surdité même étonne et donne du crédit, encore aujourd'hui, à la « *théorie des dominations* » que développe le sociologue Eric Le Breton.

La démocratie heureusement permet de faire remonter des problèmes identifiés selon leur poids économique, électoral... jusque dans les Chambres où les lois se votent. Cela permet parfois d'infléchir le cours de l'évolution. C'est l'exemple des Castors décrit par Julie Boustingorry.

J'ai eu, récemment, l'occasion d'entendre des urbanistes dire publiquement : « il vaut mieux avoir de mauvaises règles [urbaines] que de ne pas en avoir du tout ». Ils étaient au service de grandes collectivités et l'un était même spécialisé dans les secteurs sauvegardés. Cet aphorisme décrit à l'évidence leur sentiment qu'un corps social est dans l'incapacité de produire le moindre urbanisme intelligent, harmonieux et que leur rôle, quelle qu'en soit la compétence et quelle qu'en soit la production, est indispensable au fonctionnement de la société. Or, c'est démenti par un peu de connaissance historique. La plupart des villes anciennes et villages édifiés tout au long de l'histoire sans planification préalable, juste avec l'intelligence de la communauté font aujourd'hui l'objet de protections patrimoniales. Cette haute opinion de sa nécessité montre une approche professionnelle sans distance, dans l'axe de cette culture de la prise en charge et de la domination. Nous verrons, un peu plus loin, à quel point c'est méconnaître le fonctionnement social.



Village ostréicole du Canon spontané sur le bassin d'Arcachon. Il a été co-construit entre la fin du XIX ème au milieu du XXème s. par les ostréiculteurs. Son ordonnancement fonctionnel orthogonal est une maille qui se déforme pour suivre la plage d'accotement, en créant des places,...



Village ostréicole d'Arès planifié sur le bassin d'Arcachon conçu sur plan.

4 Citer ses sources : Le Corbusier serait-il un architecte éclectique ?

La création architecturale du « mouvement moderne » se libère de toute référence à des pratiques culturelles existantes, ce qui la rend cosmopolite. En rejetant le régionalisme, elle met à l'écart de son histoire, le fonds des pratiques préindustrielles qui ne sont plus retenues comme source de citations. Mais ce fond est présent partout. Les formes produites ne peuvent s'extraire de citations vernaculaires.

L'architecture occidentale n'a intégré dans son histoire (au moins au XX^{ème} s.) que la production des civilisations avec lesquelles elle se reconnaît une filiation : principalement l'Égypte, la Grèce antique, Rome, la Renaissance, la période moderne du siècle des lumières et le mouvement moderne du début du XX^{ème} à nos jours. Le moyen-âge n'est évoqué que pour l'invention technique de la croisée d'ogives ; seule une école, formant les architectes orientés vers la restauration des monuments historiques, développe cette période.

En sortant la production vernaculaire du champ de son histoire, l'architecture s'ampute de toute obligation de s'y référer. Dans ce contexte, une forme peut être nouvelle dans une histoire de l'architecture, dite « savante », construite au service d'un pouvoir devenu dominant, alors qu'elle est parfaitement connue, référencée ou éclectique si on la replace dans l'histoire de l'architecture des peuples, devenus dominés, de l'ensemble de la planète.

Même si l'architecture contemporaine a une grande liberté d'expression, il n'y a pas de création ex-nihilo, comme le mouvement moderne voudrait le faire croire et quand bien même on adopterait des attitudes créatives non érudites pour se préserver des citations trop manifestes. Les architectes comme tous les artistes sont nourris de milliers d'années de créations architecturales. Le principe de l'intertextualité de Julia Kristeva utilisé en littérature est au moins applicable.

Je me plais à insérer mentalement des formes contemporaines dans des villages méditerranéens où elles s'y fondent avec la plus grande harmonie. Il suffit bien souvent que la pratique du toit terrasse y soit traditionnelle ou historique pour que l'intégration se fasse avec facilité. Imaginons l'insertion de la cité Frugès de Le Corbusier à Pessac dans cette photo de la ville de Liria à côté de Valence en Espagne.



Le Corbusier serait-il un architecte éclectique inspiré par l'architecture méditerranéenne ?

Son voyage en Grèce dans sa jeunesse l'a certainement beaucoup inspiré dans son architecture nouvelle.

Espérons que des historiens de l'architecture se pencheront sur le sujet.

C- Les pare-feu contre la disparition des différences

Le refus de la prise en compte du contexte social, technique et formel porté par le discours fonctionnaliste donne du crédit à la théorie de la culture de domination d'un « *projet d'un Etat sécuritaire*¹⁷ ».

Pour l'architecte Xavier Bohl, qui travailla avec François Spoerry à Port Grimaud : « *Le mouvement moderne du début du XX^{ème} siècle est aujourd'hui rétro, il appartient au passé.* »

On peut le croire. La brutalité des rénovations urbaines se retrouve largement dans l'histoire de l'urbanisme et l'échelle des opérations de la deuxième moitié du XX^{ème} s. et leur impact sur le monde sont certainement à l'origine de plusieurs réactions :

- 1- Le développement des sciences sociales dans le champ de l'habitat et de l'habiter et des concepts de villes invisibles.
- 2- L'analyse des formes de gouvernance : de la culture de domination à la démocratie participative et aux principes de co-construction.

- 3- Les organes internationaux de gestion deviennent des lieux de réflexions alternatives et de protections directes des effets destructeurs de la modernité, protection du patrimoine matériel, immatériel, des communautés autochtones ou des réflexions sur le bien-être pour tous.

1 Anthropologie de l'Habiter : Dans une culture de domination, l'habiter est subversif.

Les tours ont vieilli. Elles ont déjà fait l'objet de rénovations. Le logement fonctionnel qui a 50 à 60 ans est maintenant dépassé par rapport aux nouvelles normes de réglementation thermique et aux nouvelles approches du logement urbain.

Mais paradoxalement, depuis plusieurs décennies, même la démolition des tours des années 60-70 est contestée. C'est « *un acte trop grave pour être banalisé, c'est comme détruire la maison de quelqu'un* » dit Michel Cantal-Dupart, cofondateur avec Roland Castro de « Banlieues 89 »¹⁸.



¹⁷ La ville invisible des habitants, l'habiter dans la recherche urbaine des années 1960 -70. Eric Le Breton

¹⁸ Wenz-Dumas François. « *Démolir des HLM, un constat d'échec* » Un architecte des banlieues s'interroge sur l'implosion d'une barre au FrancMoisin », article dans Libération le 29 septembre 1995

http://www.libération.fr/libe-3-metro/1995/09/29/demolir-des-hlm-unconstat-d-echecun-architecte-des-banlieues-s-interroge-sur-l-implosiond-une-barr_142828

La vision mécaniste et fonctionnaliste montre ses limites dans la compréhension de l'habitat et de l'habitant.

Depuis la fin des années 60 (certainement en rapport avec ces opérations de rénovation urbaine traumatisantes) des sociologues et ethnologues, en opposition avec les analyses fonctionnalistes des mécanismes sociaux, s'intéressent à la dimension psychologique de l'habiter.

Quatre enseignants nous proposent le fruit de leurs recherches Denis Martouzet¹⁹, Serge Thibault, Benoît Feildel, Hélène Bailleul. « *La recherche EhEA [Espaces Habités, Espace Anticipés] visait, quant à elle, à comprendre comment les individus, au cours de leur vie, construisent leur propre espace de l'habiter, entendu comme l'ensemble des lieux fréquentés et le sa « carte d'identité spatiale » et, enfin, comme une organisation constituée des lieux chargés de valeurs par l'individu, des lieux rejetés à ceux affectonnés.* » Cette « carte d'identité spatiale » crée des déterminismes. Ils citent l'exemple d'une dame dont l'espace choisi ressemble à celui de son enfance dans un autre pays. Ces recherches peuvent être rapprochées des études d'Edward T. Hall²⁰ sur les dimensions subjectives (distance sociale ou de proximité) qui varient d'un individu à l'autre et d'une culture à une autre. Chaque lieu vécu devient un « espace référent²¹ » pour l'individu (quelle que soit sa vie) qui s'inscrit dans son parcours et dans lequel il construit son histoire. Ces endroits et ces parcours sont apprivoisés au gré des expériences qui y sont vécues et intégrés pour devenir le terrain d'action et d'expérience de l'individu. La somme de ces énergies individuelles développées constitue l'énergie endogène d'une ville ou d'un territoire.

N. Dris raconte la réhabilitation d'un clocher de village qui « *rendue nécessaire par le risque d'un effondrement imminent, a amené les habitants à exprimer leur attachement à cette singularité et ils ont veillé à ce que le redressement du clocher, même justifié techniquement, ne soit pas total.* » [...]

« *Toute approche de l'habiter s'inscrit dans un processus dynamique définissant et redéfinissant constamment les repères identitaires liés à un milieu. Dans cette perspective, l'habiter correspond à des façons « d'être-au-monde », au sens d'exister, d'être présent » (Dasein), et de se réaliser dans l'habiter : « quelles*

que soient les conditions dans lesquelles il se trouve, l'être humain invente et fabrique une poésie à sa manière et n'habite que lorsqu'il réussit à s'orienter et à s'identifier en expérimentant un milieu » (Heidegger, 1958). Ainsi, l'habiter dépasse largement les notions de "refuge", de "toit", de "logement". »

Confrontés aux projets des concepteurs planificateurs de l'urbanisme, ces modes d'appropriation peuvent être « subversifs », comme le développe Eric Le Breton : « *La problématique de l'habiter aboutit à la dissociation de deux pratiques urbaines que l'on croyait liées, celle des aménageurs concevant et organisant les espaces et celle des habitants qui viendraient se fondre dans le « décor » prévu pour eux. C'est cette continuité supposée entre aménageurs et habitants qui donnait sa portée aux théories sur la ville des dominations. Le résultat auquel parviennent les sociologues de l'habiter est différent. La ville invisible des habitants échappe sans cesse aux urbanistes. La ville des urbanistes, à peine construite, est déjà redéfinie, recomposée à travers les logiques psychosociales de l'appropriation, les expériences urbaines. L'habiter est subversif.* »

Colette Petonnet²² a largement développé les déboires des politiques de relogement des années 60, la détérioration de logements neufs par des populations immigrantes vivant dans les bidonvilles des faubourgs des grandes villes. Elles souhaitaient les adapter à leurs pratiques culturelles de l'espace. L'administration créa des hébergements « de transit » lieux d'apprentissage des habitudes nécessaires pour pouvoir vivre dans un habitat social sans le dégrader...

Le néo-régionalisme populaire est une expression de cette adaptation culturelle.

La population adopte le mode de vie de l'époque qui se traduit par la mutation du plan mais elle s'accroche à des caractéristiques qui représentent son appartenance à un groupe. Dans de nombreux cas au contraire, les mutations historiques adoptent le visage d'une modernité et gardent l'organisation du plan traditionnel ou antérieur²³. La majeure partie des dégradations d'appartements dans les opérations de relogements suivent cette logique ; la nature des

¹⁹ *La construction de l'habiter à l'échelle de la vie : diversité des figures identitaires de l'habitat et culture de l'habiter.* Martouzet Denis²², Thibault Serge²², Feildel Benoît²², Bailleul Hélène²²

²⁰ Hall E.T. *La dimension cachée*, Paris, Points, 1978, [*The Hidden Dimension*, 1966], rapporté par Philippe Madec.

²¹ Munain (de) Jean-Charles. « Identité de l'agglomération ou agglomération d'identités », *Bordeaux : Ville cosmopolite échelle nature*, éd. C2D, 2010.

http://c2d.bordeauxmetropole.fr/sites/default/files/c2d/fichiers/rapport_c2d_identite_agglomeration.pdf

²² Petonnet Colette. *Espaces habités*, Paris, Galilée, 1982. sur la politique de relogement des populations des bidonvilles, notamment...

²³ Munain (de) Jean-Charles. *L'architecture et l'aménagement de l'espace : vaisseau de conquête*, Bordeaux : PUB, les cahiers ethnologiques N°16. ²⁷ Petonnet Colette. op. cit. ²⁸ *Le nouveau projet local. Cultures et proximités*. Philippe Madec

transformations permet de reconnaître l'origine ethnique des occupants²⁷.

Les mutations imposées peuvent générer une perte de sens voire de culture, ce que révèle bien cet exemple cité par l'architecte breton P. Madec²⁸ : « *Les Vals de Durance envahis par l'autoroute, le canal EDF, les lignes à haute tension, les routes nationales élargies pour les convois exceptionnels menant à Cadarache puis à Iter, l'êlu d'un village absolument charmant nous dit : " nous n'avons pas d'identité, n'en cherchez pas" »*. **La mobilité : un processus massif d'intégration**

Aujourd'hui, la culture de l'habiter change de nature. Avec la mobilité les « cartes d'identité spatiale » ou « espaces référents » se multiplient dans la structure mentale des individus, les temps d'appropriation des lieux se raccourcissent et une culture planétaire d'individus « surfant » sur des territoires d'escapes apparaît. Plus le temps passé en un endroit est court plus « *l'expérience urbaine* » de E. Breton est fugace, parfois réduite à quelques photos. Le territoire devient une abstraction et les enjeux locaux paraissent moins signifiants.

La société monde fabrique des syncrétismes culturels, des acculturations... Maurizio Cohen précise qu'en Belgique, où les deux langues officielles sont le flamand et le français, « *les jeunes générations des deux communautés ne s'expriment plus dans la deuxième langue nationale mais privilégient l'anglais.* » Le propre de la culture vivante est d'être un outil d'appropriation du monde, si un de ces développements ne paraît plus nécessaire il s'atrophie au profit d'autres qui apparaissent utiles. Entre attachement et nécessité une culture partagée se construit.

Les réflexions menées et les nouveaux modèles se conçoivent pour la ville et à partir de la ville.

« *...la société entière devient urbaine. Il s'agit donc d'un monde urbain à partir duquel se construisent de nouveaux paradigmes pour repenser la société dans son ensemble à la lumière de la mondialisation [...] C'est ainsi que la flexibilité et la mobilité sont identifiées comme le fondement des sociétés modernes. Dans ce processus, deux réalités opposées se distinguent : d'une part, une flexibilité à l'échelle planétaire où l'espace n'est plus une contrainte, il peut être traversé facilement, sous sa forme réelle ou virtuelle ; d'autre part, le monde de ceux qui sont ancrés dans la localité par choix ou par contrainte. Il s'agit donc de deux mondes ou deux visions du monde et deux stratégies du rapport à l'espace*

²⁴ Munain (de) Jean Charles. Op. Cit.

²⁵ Munain (de) Jean-Charles : Habiter 2012 « Construire une ville durablement désirable » édition C2D, 2012 :

mondialisé qui ne s'opposent pas forcément mais s'entrecroisent inévitablement. C'est en ce sens que l'ancrage et la fixité ne peuvent être minorés. Dès lors, l'hypothèse selon laquelle la complexité des sociétés augmente la capacité d'identification à l'autre, amène à considérer la mondialisation comme un "processus massif d'intégration" des individus. » (N. Dris).

Sédentarité, appropriation et communauté d'existence.

Cette vie que l'individu se construit dans un espace physique et social est sa manière d'en prendre possession. Cet ensemble devient son « outil de vie »²⁴ et mieux il le maîtrise, plus il s'y sent intégré, plus il peut agir sur lui, en devenir acteur et plus il s'y identifie. Ce travail prend du temps, c'est parfois l'œuvre de toute une vie qui devient l'individu ou le groupe qui s'attache à son mode de vie.

Dans ce contexte, les modifications obligent un recalage général de l'organisation mentale et toute évolution imposée (cessation ou mutation d'activité, retraite, relogement, rénovation urbaine destructrice dans des quartiers de populations âgées...) devient source de traumatismes.

Pour en réduire l'impact, la mutation doit être consentie...

Joseph Baker (cité par Martin Drouin) coprésident du *Comité sur l'habitation et la rénovation urbaine de Montréal* déclarait qu'une « *famille qui vit dans un abri pauvre, mais dans un voisinage familial est plus riche que celle qui est déplacée et qui vit de promesses* » (de confort et de salubrité des logements modernes où on lui propose de se reloger).

Dans cette approche anthropologique la notion de « stabilité » devient un pôle contraire et complémentaire à la « mobilité » dans l'espace où s'organise la vie. A côté des zones de « tensions » sociales et urbaines, des zones de « laxités^{25,26} » sont indispensables aux êtres humains, selon leurs activités, leur nature ou selon leurs âges notamment. En face du changement, de la découverte, des projets d'avenir qui se rêvent ou se concrétisent, de la libération d'un carcan culturel trop étroit associé à une énergie de jeune personne ou d'entreprises conquérantes, la permanence de l'habitude, de l'attachement, du partage avec une communauté sont les deux revers de l'anthropologie de l'habiter.

C'est dans cette deuxième posture que s'inscrivent le besoin de mémoire et le patrimoine. La notion de local se redéfinit comme le lieu de transmission d'histoires territoriales : histoires passées, en

http://c2d.bordeauxmetropole.fr/sites/default/files/c2d/fichiers/habiter_contribution_50_00

²⁶ _logements.pdf

cours d'écriture et à venir. Ces récits de vies, ces visions du monde inscrites dans les matériaux de construction, dans les volumes, dans les technologies, dans la vie des lieux deviennent un support d'attachement. M. Drouin cite une résidente qui confiait à un journaliste : « *J'aime les petites rues de ce quartier, les arbres qui les bordent. Même la ruelle derrière chez moi est jolie* ». Le local est cet espace approprié.

2 Cultures de gouvernance : de la culture de domination à la démocratie participative, aux principes de co-construction et autonomie du local.

Face aux pratiques autoritaires, des pratiques plus apaisées sont possibles.

M. Drouin nous expose qu'à Montréal tout le tissu urbain des plex a fait l'objet d'une revalorisation. « *Avec la formation de comités de citoyens, les projets, jusque-là imposés par les autorités, purent être discutés publiquement par les résidents [...] L'arrivée des animateurs sociaux et la création des comités de citoyens permirent d'abord de conscientiser de leur droit les populations des quartiers défavorisés. Celles-ci affirmaient leur existence vis-à-vis des décideurs qui, s'ils prétendaient agir « en bon père de famille », avaient tendance à croire qu'ils savaient mieux que la population concernée ce qui était meilleur pour elle [...] Ainsi, lorsque l'idée de la restauration des logements anciens commença à être discutée publiquement à la fin des années 1960, elle trouva un terreau fertile dans ces quartiers, car elle permettait de maintenir des milieux de vie [...]*

La journaliste résumait bien la philosophie et la nouveauté derrière le geste : "Qui n'a jamais vu un architecte jouer à l'animateur social, travailler patiemment avec un comité de citoyens, visiter un quartier maison par maison pour sauver les édifices récupérables [...] Ce sont des choses qu'on verra à l'avenir [...]" ».

Dans une société démocratique législative, la société civile peut s'exprimer par l'intermédiaire des élus des Chambres. L'aventure des Castors, décrite par Julie Boustingorry²⁷ est un autre exemple de prise en main de son destin et d'invention de solution originale. Au commencement, à Pessac en Gironde, un groupe de personnes confrontées à la pénurie de « logements à bon marché » dans les années 50 ont décidé de prendre leur avenir en main et de construire ensemble leur cité de maisons individuelles. Alors que la politique

urbaine de l'état était axée sur l'habitat collectif, leur détermination s'est imposée à la mairie puis au ministère, où ils parvinrent à obtenir que l'apport financier nécessaire pour l'obtention de leur emprunt soit remplacé par la participation encadrée à la réalisation concrète de la cité: « *Pour la première fois, grâce aux démarches des Castors pessacais, par sa circulaire du 12 août 1951 signée par Eugène Claudius-Petit, l'État français reconnaît « l'apport-travail », comme mode de financement [de leur construction] acceptable, donnant droit à des démarches d'aides publiques complémentaires* » . Cette aventure fondatrice de la cité a créé un lien social extrêmement fort qui lui confère une véritable culture, une véritable identité sociale.

L'échelle nationale ne semble plus être la bonne échelle pour le développement d'une de ses richesses : la diversité culturelle. D. Le Couedic nous rappelle qu'en 2009 Max Gallo, « *dans un article donné au Figaro, après avoir affiché sa conviction que « la France [était] toujours menacée d'éclatement* », [...] avait redit la dangerosité à ses yeux des langues régionales et de leur survie. La leçon avait été préalablement prodiguée et promptement assimilée. Dès le 16 octobre, un conseiller du ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, interrogé à ce propos en avait livré la conclusion : " Le projet de loi sur les langues régionales (promis lors de la campagne pour l'élection présidentielle) n'est plus à l'ordre du jour " . »

Ces inquiétudes renvoient directement à l'histoire des états et à leur mode de gestion. Les diversités culturelles ne cohabitent pas de la même façon dans des états fondés sur la terreur, des stratégies matrimoniales monarchiques, des découpages coloniaux, des dictatures ou bien centralisés, fédéralisés ou constitués de régions autonomes, par exemple.

Avec le développement de la notion de sécurité mondiale, les états prennent une autre dimension dans le management du monde. Les habitants de la terre peuvent reprendre une place d'acteurs pas seulement limitée à celle de bons soldats d'un pouvoir national.

Sortir d'une culture de la domination – développée par les théoriciens Michel Foucault ou bien encore Pierre Bourdieu – pour une culture de la participation – exposée par exemple par Pierre Rosanvallon²⁸ – est un enjeu pour les grandes villes et tout le territoire avec les Conseils de Développement Durable (comme celui de Bordeaux-métropole). Le local permet, infiniment plus facilement, une participation du corps social au projet qu'il fait

²⁷ De l'informel au légal, l'action des autoconstructeurs Castors lors de la Reconstruction. Julie Boustingorry

²⁸ <http://www.lacub.fr/c2d/video/osez-participer-coference-de-pierrerosanvallon>

émerger. Une culture de l'implication citoyenne dans le projet se développe.

Plusieurs auteurs expriment la conviction que c'est un préalable pour voir apparaître une architecture nouvelle.

« *Et si, contrairement aux postulats des règlements d'urbanisme, les habitants avaient aussi de bonnes idées ? Et s'il était possible de les responsabiliser dans un cadre propice aux innovations, plutôt que de les infantiliser dans un cadre coercitif intimidant (ou inhibant au choix) ?* » (Le directeur du CAUE du Lot).

Patrick Bouchain, chargé de mission pour le projet de loi français « LCAP »²⁹ (Liberté de création, Architecture et Patrimoine), considère que la technicité de l'architecture devrait passer en deuxième plan: « *Dans toutes les revues d'architecture, quand la ministre a annoncé l'idée de ce « permis de faire », ils se sont précipités sur l'aspect technique, comment s'exonérer de l'escalier de secours, du désenfumage, de l'accès handicapé ?... A mon sens toutes ces questions — souvent légitimes, surtout en rénovation — ne peuvent arriver qu'après le projet. Nous, ce qui nous plaît dans l'architecture, c'est sa dimension culturelle et sociale. C'est une autre lecture, que les élus de la représentation nationale devraient entendre plutôt que de s'arc-bouter sur des mots. Pendant qu'ils se chamaillent, il y a des Français qui voient leurs villages tomber, mais rêvent d'un monde plus à l'écoute pour se construire d'autres vies. Écoutons-les !* » Est-ce un vœu pieu ? La ministre n'est plus en poste... A suivre.

Philippe Madec nous dit : « *Repensons les grands équilibres, sortons des logiques de compensation. Donnons à chaque territoire la chance d'exister en tant que lui-même, une identité surviendra alors.* »

Si certains s'inquiètent pour l'enfermement des territoires rendus autonomes, D. Le Couedic rappelle que les Ecossais après avoir obtenu une grande liberté auraient pu confier à un de leurs architectes la réalisation de leur parlement : c'est un catalan qui a été choisi³¹.

L'émancipation requiert des dialogues et de nouveaux équilibres. Bruno Amoroso³² sollicité par le *service de cohésion sociale* du Conseil de l'Europe conclut l'ouvrage sur le « Bien-être pour tous » en proposant que l'Europe abandonne le modèle dominant monocentrisme pour construire un modèle de développement, dans

son ADN, polycentriste « *fondé sur les régions et les communautés — où les valeurs, les objectifs et les formes partagés demeurent différents — mais qui va du planétaire au local, en adaptant ce dernier au premier.* »

3 Les organes internationaux de gestion

A sa création en 1945, la vocation de l'ONU était de garantir la paix et la sécurité du monde au sortir de la guerre. Son institution l'UNESCO est aujourd'hui la première protectrice du patrimoine matériel et immatériel. Depuis quelques années, elle reconnaît aussi qu'à côté des enjeux de développement et de domination planétaire, les communautés autochtones sont un patrimoine de l'humanité.

La protection matérielle et immatérielle

La France depuis la Révolution a développé une politique de protection de monuments historiques et de sites inscrits sur des listes. Cette logique de pare-feu est reprise à la création de l'UNESCO.

En 1964 « *la notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle.* »

En 1997, le champs est redéfini : « *les chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité* » au sens de la Recommandation de 1989 et « *l'ensemble des créations émanant d'une communauté culturelle fondées sur la tradition, exprimées par un groupe ou par des individus et reconnues comme répondant aux attentes de la communauté en tant qu'expression de l'identité culturelle et sociale de celle-ci, les normes et valeurs se transmettant oralement, par l'imitation ou par d'autres manières. Ses formes comprennent, entre autres, la langue, la littérature, la musique, la danse, les jeux, la mythologie, les rites, les coutumes, l'artisanat, l'architecture et d'autres arts.* » Cette évolution de la nature de l'objet de la protection est bien celle de la diversité culturelle encore vivante sur la planète (c'est-à-dire vécue par une communauté d'humains) et des productions de civilisations antérieures qui ne sont plus portées par une tradition vivante (nous l'appellerons patrimoine archéologique).

²⁹ Le Chatelier Luc. *Loi Création, architecture et patrimoine : "le permis de faire" en grand danger*. Publié le 15/02/2016 dans Télérama.

<http://www.telerama.fr/scenes/loi-creation-architecture-et-patrimoine-le-permis-de-faire-en-grand-danger,138200.php>. [Mis à jour le 30 /02/2016 à 18h58]

³¹ Le Couedic D. (Op. Cit.)

³² Bruno Amoroso Maître de conférence émérite, département société et mondialisation, université de Roskilde, Danemark.

Ce travail, animé par l'inquiétude d'une possible disparition, sollicite les états, les ONG et communautés pour des actions d'identification, de préservation et de mise en valeur...

Ces préservations et mises en valeur sont simples pour les produits culturels nationaux mais deviennent plus complexes à gérer lorsqu'il s'agit de pratiques communautaires minoritaires que l'état à bien souvent tendance à réprimer ou à étouffer. Nous avons vu plus haut la position de l'état français au sujet des langues dites « régionales » mais que l'on doit bien appeler « minoritaires » vu l'inexistence du moindre lien en France entre découpage régional et découpage culturel. A ce propos, le dernier découpage régional ressemble beaucoup à une réorganisation purement administrative ou politique et non pas à une organisation prenant en compte les communautés culturelles vivantes, encore moins à l'expression d'une émancipation du local.

Si la loi Liberté de Création, Architecture et Patrimoine (dite loi CAP ou LCAP) en cours d'adoption par les Chambres est votée dans son état actuel, l'article 1 du code du patrimoine devrait être complété par : « *Il s'entend également du patrimoine immatériel constitué notamment par les pratiques, les représentations, les expressions, les connaissances et les savoir-faire ainsi que les instruments, les objets, les artefacts et les espaces culturels qui contribuent à une expression culturelle.* » Il semble que les premiers inventaires commencent...

Cependant les Nations Unies poursuivent leur effort en remettant l'humain et surtout les communautés productrices de diversité au centre des considérations : « La déclaration sur les droits des peuples autochtones » en 2007 affirme « *que les peuples autochtones sont égaux à tous les autres peuples, tout en reconnaissant le droit de tous les peuples d'être différents, de s'estimer différents et d'être respectés en tant que tels, que tous les peuples contribuent à la diversité et à la richesse des civilisations et des cultures, qui constituent le patrimoine commun de l'humanité, que toutes les doctrines, politiques et pratiques qui invoquent ou prônent la supériorité de peuples ou d'individus en se fondant sur des différences d'ordre national, racial, religieux, ethnique ou culturel sont racistes, scientifiquement fausses, juridiquement sans valeur, moralement condamnables et socialement injustes...* » La France a adopté cette déclaration mais ne l'applique pas encore.

L'Unesco a recensé 5000 groupes différents pratiquant 4000 langues dont la plupart risquent de disparaître d'ici à la fin du XXI^{ème} s³³. Le livre rouge de l'Unesco, remplacé par un atlas, fait état de 2500 langues en danger sinon disparues. La définition de l'autochtonie remet au cœur des débats la notion de peuple et de culture préexistante à la culture dominante. Le patrimoine immatériel sans la communauté qui lui donne vie n'a pas de sens. Il en est de même du patrimoine matériel.

Le progrès et le bien-être

Le projet étandard de la modernité industrielle est analysé. Les réflexions du Conseil Européen conduisent à une distanciation face à un des mythes majeurs de la culture industrielle : le progrès apporte le bien-être. En étudiant les stratégies de la cohésion sociale à mettre en œuvre, « *les enquêtes qui évaluent le bien-être, sur une base subjective à partir de questions posées aux individus, montrent que, si le sentiment de bien-être s'accroît très fortement lors de la sortie de la pauvreté, résultant d'un accroissement de consommation en biens et services, ce sentiment s'affaiblit ensuite au fur et à mesure que s'accroît cette consommation.* »³⁷

« *Les approches du sujet mettent en évidence l'importance des dimensions immatérielles.* »

L'idée que l'on puisse faire le bonheur d'autrui en prenant en charge ses besoins paraît définitivement insensée et l'approche fonctionnaliste trouve là ses limites. Les architectes dans leur pratique du projet de terrain le savent bien.

Seule, l'émancipation et une culture de dialogue permettra de voir se réaliser cette ambition de l'Unesco : « *La diversité culturelle est une force motrice du développement, pour ce qui est de la croissance économique et comme moyen de mener une vie intellectuelle, affective, morale et spirituelle plus satisfaisante. Elle représente un atout indispensable pour atténuer la pauvreté et parvenir au développement durable*³⁴ »...

³³ Droits des populations autochtones : Nations Unies.

<http://www.un.org/fr/rights/overview/themes/indigenous.shtml> ³⁷

Le bien-être pour tous. Concepts et outils de la cohésion sociale.

Tendances de la cohésion sociale. n°20 éd. du Conseil de l'Europe, 2008.

³⁴ Unesco, sur la diversité culturelle :

<http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php->

[URL_ID=34321&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=34321&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

D- La diversité et notre singularité culturelle sont notre héritage et il est universel

Architecturer, c'est aménager le territoire selon une vision du monde partagée

La culture moderne industrielle parcourt le monde comme les grandes inventions l'ont fait à d'autres époques, de la boussole, au harnais, à l'arme à feu... Elle devra être digérée elle aussi. Espérons que la diversité culturelle reposant majoritairement sur les minorités parvienne à survivre à cela.

La vague moderne perd de sa superbe. Après les années glorieuses, s'en suivent les années de crise. Les jeunes générations prennent du recul.

La réappropriation du local par ses habitants, alternative à la culture industrielle, est une idée qui fait sens. Elle émerge des projets solidaires d'autoconstruction qui se font jour sous l'égide d'un organisme, des projets participatifs, de l'analyse des circuits courts d'approvisionnement...

Souvent ces projets gardent une approche fonctionnelle ou technicienne identifiable par un besoin préalable. Besoin d'un logement ? On vous propose de vous intégrer à une opération organisée par le département. Besoin d'apprendre à construire ou d'acquérir une compétence dans les nouveaux matériaux ? Un chantier participatif vous aidera. Envie de construire un bâtiment à l'empreinte écologique ? Vous avez accès à un certains nombres d'entreprises qui savent faire. Cela procure une expérience sociale et des contacts. Cette approche reste structurante. La notion d'héritage y est absente.

Cependant, d'autres alternatives se dessinent aujourd'hui. De nombreux discours convergent. La paix sociale planétaire se fera par une mise en synergie des ressources des sociétés dans lesquelles le patrimoine culturel matériel et immatériel est remis au cœur des communautés qui les font vivre.

Une architecture communautaire originale ne peut exister que si son corps social peut s'identifier et s'autodéterminer culturellement autour des projets qu'il porte et qui participent à la construction d'une destinée commune.

Dans le processus de revitalisation des cultures locales, comprendre que la redondance c'est l'expression des valeurs partagées est la clé de la réappropriation du patrimoine. Son succès passe par

³⁵ Munain (de) Jean-Charles. *Architecture et magie*, Bordeaux, PUB,

³⁶ , Cahiers ethnologiques n°14

l'évolution des outils réglementaires existants et de leurs rôles dans ce projet d'émancipation du local. Nous envisagerons les voies qui se développent et qui sont susceptibles d'aider à sa vitalité.

1- La redondance : valeurs partagées

2- D'un patrimoine sanctuarisé à un héritage local culturel structurant

Politique de protection patrimoniale

1 L'éloge de la répétition spontanée : éloge des valeurs partagées

La protection de l'architecture modeste, qui par sa redondance, fait l'identité des paysages en dehors des secteurs protégés sera très difficile. Pourtant en Italie, « *l'architecture rurale historique est considérée comme élément constitutif du paysage* » et une vraie politique d'accompagnement, développée par Ilaria Agostini, y est proposée. Les CAUE de plusieurs départements ainsi que des associations comme *Maisons Paysannes de France* sont engagés dans cette voie.

F. Chlous et M. Poda rapportent des exemples d'appropriation accompagnée d'accommodements demandés par les habitants.

M.Drouin : « *A l'opposé de l'exceptionnel, les architectes et les urbanistes préoccupés par la sauvegarde de l'habitat urbain allaient célébrer le banal et l'ordinaire.* » [...]

« *Avec l'émergence d'acteurs aux sensibilités nouvelles, les quartiers anciens devinrent le centre de pratiques citoyennes renouvelées. Les questions sociales et communautaires permirent l'appropriation du territoire et facilitèrent la création de liens affectifs avec l'environnement bâti. Le passage de taudis à patrimoine allait augurer [...] une culture de l'habitant qui met au cœur de ses préoccupations le lien entre conservation d'un territoire et production d'une identité.* »

La répétition : c'est la canonisation des formes³⁵³⁶. Cela demande du temps pour qu'elles s'inscrivent dans le corpus des formes familières à chacun, soient apprivoisées, appropriées et deviennent source d'identification collective.

La création est l'expérimentation nécessaire au renouvellement, elle se doit d'être porteuse d'avenir – elle est subversive –, elle est susceptible de devenir le patrimoine de demain. Elle fabrique un fonds culturel, qui se constitue avec le temps, et dont la société peut extraire des formes qu'elle s'approprie et qu'elle partage. La création est le moteur de l'évolution, la répétition le ciment social.



Village de Mijanes en Ariège

2 D'un patrimoine sanctuarisé à un héritage local culturel structurant

Le mot patrimoine vient du latin *patrimonium* qui signifie *bien hérité du père*. Que ce bien soit familial, propre à une culture ou une collectivité ou universel, la notion d'héritage y est au cœur. Mais « Notre héritage n'est précédé d'aucun testament », écrivait René Char dans Feuillettes d'Hypnos (1946), ainsi il est le prisonnier « des muses et des gorgones » de l'histoire³⁷.

Politique de protection patrimoniale et sa gestion sur le terrain en France

De la gestion du patrimoine culturel matériel à celle du patrimoine culturel immatériel

Au commencement, après la Révolution, le service administratif spécifique « des Monuments Historiques » a été créé sous la tutelle du ministère de la Culture afin de reconnaître les immeubles ayant une valeur patrimoniale aux yeux de l'état et de proposer des outils pour assurer leur protection.

La période moderne faisait naître un peu partout des bâtiments hors contexte (par la forme et par l'échelle) venant perturber la vision des monuments et des villages encore « dans leurs jus » qui faisaient l'agrément des promeneurs. La perte de ce « pittoresque » (digne d'être peint) affligeait et afflige encore les amoureux du patrimoine. La protection des abords a été l'outil principal de l'administration du patrimoine pour surveiller l'évolution urbaine des villes et des villages. Elle s'étend aujourd'hui à la majorité des ensembles urbains. Les architectes des Bâtiments de France sont les acteurs majeurs de cette protection.

Le mode d'action sur le territoire est théorisé principalement par la Chartes de Venise de 1964, notamment dans son article 9. Il est orienté vers la protection des monuments historiques et archéologiques dont les matériaux de construction étaient très différents du matériau, maître à l'époque, le béton. « *La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps...* ». Le simple choix d'un béton dont la couleur ressemblait plus ou moins à de la pierre et un dessin de façade suivant vaguement la séquence de la rue pouvait autoriser à construire un bâtiment dans une zone protégée selon les recommandations de la Chartes d'Athènes : « *respecter, dans la construction des édifices le caractère et la physionomie des villes, surtout dans le voisinage des monuments anciens* ».

A côté des obligations de restauration qui préservent l'existant, la politique d'accompagnement de l'évolution de l'urbain est souvent de type néo-local, c'est à dire : un visage compatible avec l'existant dans des matériaux modernes.

Les services administratifs français de la protection suivent encore cette orientation théorique.

³⁷ Expression de D. Le Couedic

Ainsi, l'« ancien » sanctuarise des territoires dans lesquels le «néo» règne mais néanmoins la création dite « moderne » en est théoriquement exclue.

Cependant des changements sont en cours :

Premièrement, les productions de la période de reconstruction dite « moderne » deviennent à leur tour « patrimoine national ». Le béton, le verre et l'acier, les tours administratives, les immeubles de logements sociaux, entrent donc dans le champ des monuments à protéger en générant aussi leur périmètre de protection et de mise en valeur. Les cathédrales gothiques et les barres d'HLM (Habitats à Loyers Modérés) devenues patrimoine national peuvent se côtoyer.

Deuxièmement, avec la loi CAP les services du patrimoine sont rapprochés de ceux de l'architecture – ces derniers sont passés par divers ministères pour finalement revenir au ministère de la Culture –. Cela laisse augurer une approche plus culturelle ... à suivre.

La question du traitement des abords des différents monuments est entière. Face au vieillissement des structures, à des normes faites pour le neuf, aux bureaux d'étude mal à l'aise avec l'ancien, à l'amélioration de la salubrité dans les vieux centres, des opérations de démolition sont de plus en plus difficiles à éviter. Ce foncier disponible est reconstruit et les esthétiques imposées néo-anciennes, liées aux lieux sont remplacées par un style néo-contemporain dont la vertu principale est le respect des prospectus urbains (volumes). Les administrations encadrant le projet y voient une réconciliation avec l'histoire de l'architecture et l'expression d'une création encore vivante dans les secteurs protégés. Hors, derrière quelques prises en compte contextuelles se crée un bâtiment purement spécifique de la culture nationale voire cosmopolite du début du XX^{ème} siècle et qui n'a rien de local.

Ainsi, la protection assurée par les services de l'état autour des monuments historiques et ensembles monumentaux est archéologique ou (et) de type Art-Décoratif même pour les bâtiments neufs.

Il est important de savoir que le principe de la protection patrimoniale, en France, n'est pas un projet donnant un sens aux pays. Son but est de protéger l'ensemble des productions qui se sont inscrites sur un territoire national qui devient un musée à l'air libre d'œuvres choisies (avec un recul minimum aujourd'hui réduit à 36 ans).

Au projet local ou urbain de lui donner une cohérence, un sens, s'il en a les moyens.

La loi SRU est théoriquement faite pour cela mais la maturité de sa mise en œuvre ne semble pas acquise³⁸.

Troisième évolution, en 1997 l'Unesco étend la notion de patrimoine aux créations fondées sur la tradition et qui sont l'« *expression de l'identité culturelle et sociale* », ce sont essentiellement des pratiques encore vivantes. La loi CAP intègre le patrimoine culturel immatériel (PCI) dans le code du patrimoine. Quelles seront les répercussions sur le terrain ?

E- La renaissance du local

- 1 Du statut de patrimoine national à celui de patrimoine local
- 2 Axes de développement

1 Du statut de patrimoine national à celui de patrimoine local

La politique nationale de protection a eu l'intérêt de réduire énormément l'impact du rouleau compresseur de la modernité poussée par ce même état particulièrement sur les centres anciens pendant les trente glorieuses.

Dans cette nouvelle perspective, une révision des outils qui ont été mis en place est à envisager.

La politique patrimoniale repose sur deux axiomes qui ne sont plus actuels :

- Le classement au titre du patrimoine qui est une exclusion du champ de l'évolution culturelle incompatible avec l'émancipation du local. Pourtant plutôt que de favoriser un néo-contemporain, d'autres voies ayant une racine endogène sont à trouver.

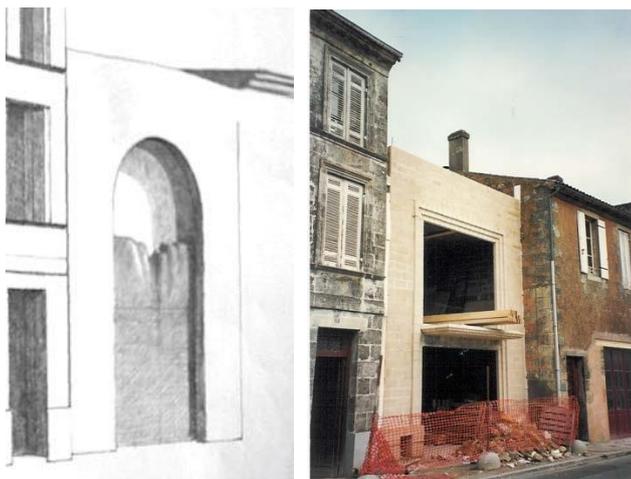
- « porter la marque de son temps », c'était facile en 1964, les matériaux modernes étaient faciles à identifier, les formes architecturales aussi. Aujourd'hui, les matériaux écologiques en vogue sont des matériaux historiques, le bois, la paille, la laine, la terre...

Construire avec des techniques d'autrefois peut être considéré comme la poursuite d'une tradition. Se pose-t-on cette question pour l'utilisation de langues anciennes parlées par nos grands-parents ? Il n'y a pas de différence.

³⁸ J. Laporte

L'organisation de la gestion du patrimoine fait de l'Architecte des Bâtiments de France, au nom du préfet, le maître de l'évolution acceptable des ensembles urbains protégés.

Un exemple me semble emblématique : le règlement de la zone de protection patrimoniale qui entoure la cité Frugès à Pessac demandait un urbanisme néo-girondin (toits de tuiles de terre cuite et à faible pente). L'argument de l'ABF du lieu dans les années 90 était de faire ressortir le monument comme « un joyau dans son écrin néo-rural » afin d'empêcher que cette cité ne donne de « mauvaises idées » créatives dans son environnement. Imposer une architecture néo-rurale autour des édifices du « mouvement moderne » et imposer un néo-moderne dans les villes anciennes ? La dimension théorique et culturelle de ces choix n'est pas claire. Une dimension plus évidente est que la cité, construite pour être une expérimentation de nouveaux logements ouvriers en 1928, ne devait pas faire école pour les architectes qui intervenaient à proximité alors que le quartier pavillonnaire n'a pas de valeur particulière et qu'il est coincé entre une ligne de chemin de fer et une route structurante.



Exemple de l'influence quotidienne de l'administration des Architectes des Bâtiments de France (1992) sur la production architecturale. A gauche, proposition de projet de façade pour un immeuble neuf à terrasse contre une falaise en pierre et acier corten refusé par l'ABF, à droite, le projet qu'il a imposé en parpaings de ciment teinté.

Or la renaissance des cultures locales (souvent de traditions orales) a besoin d'écoles pour ré-approprier ses bibliothèques sur pied (les immeubles, les meubles), de personnes encore porteuses de connaissances ou d'expériences... ; elle a besoin de lieux pour les enseigner, d'atelier pour les maîtriser, en faire un fonds commun

d'imaginaires et de pratiques qui les singularisent. Il lui faut les expérimenter, les réapprendre ou les faire évoluer dans une compétition mise en mouvement par la société elle-même. Le rôle de l'état devra peut-être s'orienter vers un rôle d'animateur du local (comme ceux des quartiers de Montréal).

L'architecture préindustrielle est une source d'inspiration perpétuelle pour les architectes comme le développe D. le Couedic, pourquoi ne le serait-elle pas pour les maçons, les charpentiers et les habitants ? Que ce soit la manière de jouer avec le soleil des architectures méditerranéennes qui ont certainement inspiré Le Corbusier, l'ambiance protectrice dans un village médiéval, un enchevêtrement de toitures qui jouent avec les champs, la sérénité d'un paysage ressenti comme immémorial, ce patrimoine est là offrant sa poésie. Il offre aussi tous les savoir-faire millénaires des sociétés traditionnelles, entièrement recyclables, bilan énergétique nul, bilan carbone nul, impact sur le réchauffement climatique nul, ces matériaux et les techniques ancestrales qui leurs sont associées sont aujourd'hui redevenus modernes.

Se réapproprier ces techniques, ces logiques, ces sociabilités, ces visions du monde et à partir de cela réinventer des adaptations vers d'autres futurs est un pari excitant pour les architectes, les artisans, les ethnologues, les historiens, les habitants, leurs gestionnaires... Ce sont des savoir-faire vivants qui entrouvrent des voies vers une société qui serait post-industrielle et trouverait sa juste place entre les équilibres et les besoins.

2 Axes de développement

Des axes de développement valorisant le local prennent corps :

a- Une notion de territoire créative : dynamisation du local

b- Le low-tech

c- Le tourisme qui veut offrir des expériences authentiques

a La créativité au centre des enjeux planétaires.

La mondialisation continue son évolution, la culture moderne et le développement occidental ayant parcouru la planète, les villes se livrent une compétition très vive sur de nouveaux thèmes. Elles se veulent « désirables » et le concept de « *marketing urbain* » s'y développe. Ainsi, dans le cadre des politiques urbaines, la culture est à proprement parler un outil de valorisation de l'espace. Des villes ultramodernes sortent de terre ex-nihilo, d'autres portent des ouvrages millénaires. Il s'agit de développer sa singularité, son essence, de devenir un produit attractif, on parle de « *ville-marque*

³⁹». Valoriser ses richesses passées mais pour ne pas être enfermée dans une image passéiste, il convient de créer des projets porteurs d'une image de modernité. Valoriser la qualité de vie. Valoriser la vitalité de son corps social et de ses équipements...

La ville cherche à se questionner elle-même sur les évolutions à envisager.

Le concept de « ville créative⁴⁰ » connaît depuis plusieurs années un succès retentissant. La ville créative est, selon Charles Landry, un modèle de développement territorial.

L'idée de création crée une stimulation de la société propre à l'émanciper puisqu'elle devient le moteur de son changement.

Chaque vision du monde est un creuset pour trouver des solutions singulières. Cela permet le développement d'idées originales et leur industrialisation. L'histoire des inventions et des « success stories » des entreprises sont là pour en témoigner...

L'architecture sur son terrain exprime l'histoire des populations qui l'ont parcouru de manière unique. Cette mémoire des formes sur le théâtre de leur création toujours en usage est une matière architecturale disponible. Elle permet aussi d'appréhender les imaginaires mis en scène dans l'espace partagé par les populations locales et par la répétition de s'y fonder.

L'architecture vernaculaire a toujours été dans la culture des architectes et est une source d'inspiration comme nous le rappelle Daniel Le Couedic citant Jean-Louis Chanéac (architecte réputé novateur) : « *La prospective ne peut faire l'économie du passé et de la différence* ».

Ironie de l'histoire, l'auteur du plan Voisin qui proposait de raser la moitié de Paris, s'opposa quelques dizaines d'années plus tard, au démantèlement de la Casbah d'Alger.

Entre régionalisme, régionalisme critique, post-modernisme, néo-vernaculaire universel teinté de couleur locale, contextualisation... de nombreux architectes cherchent toujours à théoriser de nouvelles voies intégrant ce patrimoine universel et local⁴⁴.

h Le low-tech

Cet anglicisme a quelque chose de dérangent pour parler des techniques pratiquées depuis parfois des millénaires. D'abord parce qu'il donne l'impression qu'on ne les trouve intéressantes qu'aujourd'hui. Ensuite, cet intérêt est purement technique et l'on reste dans un discours fonctionnaliste qui exclut encore la

communauté qui lui a donné corps. Le low-tech ou basse technologie se définit par opposition au high-tech ou haute technologie, étandard de la culture moderne. Ce terme donne une « actualité » à des techniques dévalorisées. Or ces communautés préindustrielles sont fondamentalement autarciques et sont des exemples de vertu en matière d'écologie.

L'empreinte écologique est excellente, inférieure à une planète.

Le bilan carbone est négatif, le matériau de combustion principal étant de la biomasse, sous forme de bois, de tourbe séchée, ... elle est un combustible dont le CO2 est réutilisé par la croissance des plantes.

L'énergie grise, quantité d'énergie nécessaire au cycle de vie des constructions, est nulle. Par exemple, pour le bâti le plus fréquent en Aquitaine, le moellon se trouvait alentour et faisait l'objet d'un stockage préalable, l'argile était ramassée à proximité immédiate, le bois nécessaire aussi... Quand il était rare, la tradition commandait de replanter lorsque l'on coupait un arbre. On replantait pour ses enfants. La gestion de la forêt n'était pas faite dans un souci de rentabilité industrielle, mais pour répondre aux besoins identifiés de la famille ou de la communauté à travers les générations, positionnant l'individu dans une continuité spatiotemporelle et dans une responsabilité sociale.

L'utilisation des vents dominants en fonction des technologies, du soleil, l'entretien, ... tout est intelligent et dans cette économie une dimension collective et spirituelle se dégage riche d'enseignements sociaux.

Evidents, ils ne se révèlent qu'à ceux qui s'y intéressent.

Toute cette intelligence où technique et sociabilité se croisent constitue un socle culturel propice à l'invention de nouveaux modèles. Tout ne peut-être réglementé, la démocratie participative demande une intelligence sociale vivante.

Les sociétés les plus vertueuses du point de vue de l'impact sur l'environnement sont celles qui sont dites « préindustrielles » et il serait dommage de les écarter d'un revers de main et de se priver de leurs savoirs. La culture est le quatrième pilier du développement durable, car c'est dans les gestes quotidiens qu'elle se nourrit et ces gestes justes dans leur cohérence globale sont encore portés par ces cultures préindustrielles. Ces sociétés sont une bibliothèque de pratiques modernes.

Un des dangers de la mutation industrielle est que ces techniques oubliées par le système de la modernité puissent être sorties du

³⁹ Bouquillion Philippe et Le Corf Jean-Baptiste. *Les industries créatives et l'économie créative dans les rapports officiels européens*, Centre d'étude des médias, des technologies et de l'internalisation, Université Paris 8, 2010.

⁴⁰ Landry Charles. *The Creative City : A toolkit for urban innovators*, 2000 ;

Silvent Laetia. « *La ville créative : quelle place pour la culture ?* » in *Mythe Imaginaire Société* <http://www.mythe-imaginairesociete.fr/?p=4352>

⁴⁴ Voir le Couedic D.

fonds commun des connaissances et soient appropriées par des sociétés industrielles. En effet, armées d'avis techniques, elles peuvent les vendre en imposant leur processus d'application comme étant le seul utilisable car assuré et garanti.

L'affaire du riz Basmati est éloquent. Ce n'est pas un riz naturel puisqu'il est le fruit des milliers d'années de sélection humaine en Inde. Une société américaine a déposé un brevet décrivant ses caractéristiques. Elle a pu alors interdire aux riziculteurs indiens de continuer à en produire puisqu'ils étaient des contrefacteurs. Étant donné la différence de poids économique, ils étaient dans l'impossibilité de se défendre juridiquement...

Ces compétences historiques oubliées de cette architecture redondante, banale pour beaucoup, des associations locales, des instituts culturels, des parcs régionaux, des écomusées de plein-air s'emploient à les identifier, les faire connaître et pratiquer. Cette renaissance permet d'envisager d'autres possibles.

ç Le tourisme

C'est souvent l'aspect majeur sur lequel s'appuient les politiques de valorisation patrimoniale.

En 2004, l'Unesco lance le réseau mondial des « villes créatives ». La culture et les arts y jouent un rôle d'outils de promotion et génèrent des retombées économiques. La population devient actrice de son développement local. Le tourisme devient lui-même créatif. Dès 2006, l'Unesco le définit comme une « *expérience engagée et authentique, avec des apprentissages participatifs dans les domaines des arts* ». Il est alors question « *d'une nouvelle génération de tourisme* ».

A l'instar des villes, chaque communauté peut devenir non seulement une « marque » qu'elle vendra aux touristes comme cela se fait à La Bastide Clairance (cf. M. Poda) ... mais aussi un creuset de créations d'activités authentiques pour partager une vision du monde à la fois renouvelée et ancrée dans les profondeurs de l'histoire.

Toute communauté peut, grâce à son émancipation, devenir un foyer culturel.

Habiter : c'est avoir une vision du monde.

Avoir une identité : c'est la partager avec un groupe.

Le territoire est l'« en commun » qui permet aux populations de culture sédentaire de s'y exprimer, de fabriquer une identité culturelle à offrir, une différence authentique fondée sur des

attachements vitaux et des revitalisations sociales. Lorsque cette communauté porte des particularités culturelles très anciennes, elle a une valeur patrimoniale universelle qu'elle continue à faire vivre.

Créer, c'est proposer une façon de prolonger l'histoire. La culture vivante s'appuie sur ses singularités pour créer celles de demain.

Maurizio Cohen développe de quelle manière le sentiment d'une création endogène nationale a été possible en Belgique. Le renouveau architectural est né d'une volonté de valorisation des productions locales et d'une politique de petits projets qui : « *sur une petite échelle, permet une gestion plus aisée, moins de risques pour les institutions et l'accès à la commande de jeunes agences et petits bureaux d'architecture.* »

Même si l'architecture que j'appelle néo-moderne est une influence sensible dans la renaissance belge et incontournable dans les cités cosmopolites, certaines expériences architecturales que l'on retrouve dans les différents textes de cet ouvrage vont rechercher un fond culturel à expérimenter. Ce modèle est totalement reproductible.

Le nouveau projet moderne

Schématiquement, sortir du néo-régionalisme identitaire et recréer un art architectural spécifique à une culture suppose l'émancipation et la prise en compte sur les territoires nationaux de cultures au pluriel (anciennes et nouvelles) et d'altérité comme postulat de base. Le mécanisme qui crée des expressions partagées s'éclaire. Il repose sur les modes d'appropriation et de mise en commun. Il suppose une période d'apprentissage, qui permet d'acquérir des représentations spatiales et de les subjectiver. Ces « cartes d'identité » se confrontent au sein de la population « référente ». Ainsi, dans cette approche, la nouveauté perturbe l'équilibre trouvé. Si elle est imposée avec brutalité, elle est rejetée et provoque des actes de résistance culturelle et identitaire. Si elle est endogène, elle intrigue, enthousiasme, soulève un questionnement qui renouvelle et revitalise le corps social. C'est là, le rôle des expressions culturelles, art, techniques, architecture... dans une société confiante en elle-même. La singularité ne peut être revivifiée que par la création d'une histoire ou la réappropriation de son passé et la maîtrise de ses ressources territoriales.

Qu'elle soit monumentale ou d'une plus petite échelle, l'œuvre architecturale a vocation à demeurer un *unicum*. La compétition créatrice des architectes imprégnés de pratiques locales peut générer un dynamisme qui pousse la communauté à s'emparer et s'approprier telle ou telle expression au profit d'une autre. Ainsi apparaissent des répétitions qui expriment un goût pour certaines formes au détriment d'autres. Ces modes plus ou moins partagées évoluent en fonction des besoins des époques, des générations et participent à la fabrication d'une culture spécifique et d'une histoire des formes propres à chaque lieu. Ce travail échappe aux créateurs (ou professionnels) et aux administrations puisqu'il est l'expression d'une appropriation populaire.



Le musée du Guggenheim est une réussite urbaine. Il porte en lui la mémoire glorieuse de la construction navale et des haut-fourneaux à Bilbao et il inscrit la ville dans un nouvel avenir.

Une question culturelle qui se pose est : Quelle incidence ce monument peut-il avoir sur la production architecturale locale ?

C'est l'étude de ces types de canonisation et de leur évolution sur un territoire qui devrait servir à l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme ainsi qu'à l'élaboration d'un accompagnement réglementaire...

Une politique des petits projets est plus profitable à une communauté culturelle pour reconquérir ses singularités et sa vitalité. Une fois la confiance en elle regagnée, les désirs de grands projets émergeront naturellement...

⁴¹ Après l'époque moderne (XV/XVIIIème s.), l'histoire moderne (XIX/XXème s.), le Mouvement Moderne (style architectural porté par le CIAM 1928/1959), chaque époque voulant l'être.

Mais la revitalisation du local passe par des écoles différentes et des terrains d'expérimentation sociale singuliers. Cela peut interroger dans une société où la mobilité et la communication modifient notre appréhension de la dimension de la planète. Les enjeux communs sont des enjeux de bon sens. Les cultures traditionnelles en avaient souvent l'intelligence. La diversité culturelle devient un nouvel enjeu du bien-être pour tous ... et l'architecture y a un rôle à jouer.

C'est là, le nouveau projet moderne⁴¹.

Habiter la Terre, c'est l'humaniser et accepter qu'elle nous humanise en retour.



Balcons antillais à Pointe à Pitre en Guadeloupe